

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2025-083**

EN DATE DU : **24 NOVEMBRE 2025**

### **SANTÉ : CHOIX DES OFFRES POUR LE MARCHÉ DE TRAVAUX DU PROJET « SITE AUTONOMIE »**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle polyvalente de Champsanglard, selon convocation le 18 novembre 2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Sylvain DUQUEROIX a été désigné Secrétaire de séance.

### **PRÉSENTS (20) : Mesdames et Messieurs**

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, CHEMISIER Annick, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALEIX Guy, POIRIER Michel, POLLI Martine, THEVENET Didier.

### **ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (5) : Mesdames et Messieurs**

Jean-François BOUCHET donne pouvoir à Martine POLLI  
Céline DARVENNE donne pouvoir à Jean-François GENEVOIS  
Roger LANGLOIS donne pouvoir à Moïse DAUDON  
Éveline MOULIN donne pouvoir à LALANDE Martine  
Florence ROUSSILLAT donne pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU

### **ECXUSÉS (2) : Monsieur et Madame**

Adrien MOREAU et Hélène PILAT

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	20	25	25	23	2

Vu la décision de bureau n° DB 2023-017 du 11 avril 2023 autorisant le Président de la Communauté de communes à lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre du bâtiment services à l'autonomie, sur la parcelle sise ZN94 au Poteau à Genouillac ;

Vu la délibération n° 2023-036 du 11/07/2023 concernant la maîtrise d'œuvre pour la création du « Site Autonomie » ;

Vu la délibération n° 2023-063 du 24/10/2023 validant le projet « site autonomie » et présentant son plan de financement ;

Vu la délibération n° 2024-052 BIS du 16 septembre 2024 portant sur la demande de validation du projet « site autonomie » et la modification plan de financement ;

Vu la délibération n° 2025-062 du 16 juillet 2025 validant l'avant projet sommaire (APS) et le lancement de la consultation de marché de travaux du site autonomie ;

Suite au lancement de la consultation du marché de travaux et à l'analyse des 46 offres reçues en commission d'appels d'offres le 20 novembre 2025,

Les entreprises sélectionnées pour la réalisation des travaux par lot sont les suivantes :

Lots		Estimation H.T.	Entreprise mieux disante	Montant H.T.	BASE + PSE Montant H.T.
LOT N°1	TERRASSEMENT - VRD	68 000,00 €	COLAS	94 748,08 €	94 748,08 €
LOT N°2	GROS CEUVRE	119 000,00 €	CHAPTARD	103 473,49 €	103 473,49 €
LOT N°3	CHARPENTE - BARDAGE BOIS	39 000,00 €	MARTINET	24 344,00 €	24 344,00 €
LOT N°4	COUVERTURE - BARDAGE SACS ACIER	51 000,00 €	MARTINET	61 449,00 €	61 449,00 €
LOT N°5	MENUISERIES EXT - SERRURERIE	38 000,00 €	NAUDON MATHE	27 156,44 €	27 156,44 €
LOT N°6	MENUISERIES BOIS	19 000,00 €	PARNOIX	11 549,80 €	11 549,80 €
LOT N°7	PLATRIERIE - ISOLATION	58 000,00 €	GMR	55 671,60 €	55 671,60 €
LOT N°8	CARRELAGE - SANITAIRE	31 000,00 €	ZANELLI	32 016,60 €	32 016,60 €
LOT N°9	PEINTURE	22 000,00 €	COULEURS DECO	12 102,00 €	12 102,00 €
LOT N°10	PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION	112 500,00 €	TRULLEN	61 142,30 €	61 142,30 €
LOT N°11	ELECTRICITE - COURANT FAIBLE	31 500,00 €	PAROTON	45 000,00 €	70 500,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>639 000,00 €</b>		<b>528 653,31 €</b>	<b>554 153,31 €</b>

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire à la majorité de voix, par 23 pour, 2 contre :

- **VALIDE** le choix des entreprises retenues,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les marchés.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
**Pour Extrait Conforme**  
**Le Président,**  
**Guy MARSALEIX**



**Le secrétaire de séance**  
**Sylvian DUQUEROIX**


